

"Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications qu'anime l'esprit catholique, méritent bien de la religion et de l'Eglise."
LEON XIII.

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS Un an \$1.50, Six mois \$1.00

VOL IX - NO 1.

Imprimé à SAINT-JUSTIN, VENDREDI, 5 DECEMBRE 1941.

Camille Duguay, fondateur.

A la mémoire d'un prêtre héroïque
L'Abbé Crochetière

Perpétuons son souvenir. — L'un des nôtres.

C'était aux jours tragiques de la Grande-Guerre 1914-18. Notre jeunesse Canadienne française devait s'enrôler. Par centaines, par milliers, nos jeunes gens s'en allaient là-bas, par delà l'océan, vivre la sinistre, la sanglante aventure des batailles, des tranchées, des promiscuités grossières des camps de fortune.

Les souffrances physiques étaient multiples. Et combien plus grandes les angoisses morales. Aussi, comme elle était alors réconfortante, salutaire, la présence du prêtre au milieu de ces jeunes gens en proie à toutes sortes de misères, exposés aux pires dangers.

Dans ce temps-là, la mission d'un aumônier militaire était vraiment critique, périlleuse.

Cependant, il s'est trouvé dans les rangs de notre clergé canadien français, comme à toutes les heures tragiques de notre histoire d'ailleurs, il s'est trouvé des braves, à l'âme vaillante, au cœur d'apôtre, capables d'affronter toutes les horreurs de la guerre, pour porter le secours moral à leurs frères sous les armes: pour encourager, soutenir, consoler, bénir et absoudre.

L'un des nôtres, particulièrement, se signala dans cette noble phalange d'aumôniers volontaires.

C'était un enfant des Bois-Francis, un élève de notre Séminaire, un prêtre du diocèse de Nicolet.

C'était l'abbé CROCHETIERE.

Celui-là ce n'est pas le soldat inconnu.

Plusieurs se rappellent encore sa haute et imposante stature, sa voix mâle et sonore, son caractère jovial, sa grande piété, son enthousiasme et son dévouement, qui se prodigua jusqu'à l'héroïsme et la mort.

Sous les balles ennemies, il est tombé au champ d'honneur.

Gloire à la mémoire de ce héros.

Gloire immortelle à son nom.

Pour perpétuer chez nos gens, et pour transmettre à la génération montante et à ses descendants, le souvenir d'un dévouement si héroïque, d'une abnégation si parfaite, empruntés au marbre ou au granit leur durable éloquence.

On élève des monuments au "soldat inconnu".

On organise des démonstrations publiques et solennelles pour rendre hommage à la vaillance de tous ceux dont les noms sont oubliés. C'est fort bien.

Cependant, il serait encore plus à propos, il nous semble, plus louable et plus de nature à susciter l'admiration, l'enthousiasme envers les causes patriotiques, nationales et religieuses, de retirer de l'ombre et du silence une figure maganime, demeurée trop méconnue depuis un quart de siècle.

En élevant, à Victoriaville, un monument à la mémoire de l'abbé CROCHETIERE, on rendrait hommage à tous les aumôniers canadiens français, sacrifiés sur l'autel du devoir, à l'époque de la Grande-guerre 1914-18.

La région des Bois-Francis a vu s'épanouir plusieurs célébrités politiques, professionnelles, artistiques et littéraires, sous les dômes enchantés de ses emblématiques érables.

Le diocèse de Nicolet a compté bon nombre d'hommes et de femmes de haute intelligence, de célèbre talent, de grande vertu.

Pourquoi cette double petite patrie de l'abbé CROCHETIERE ne posséderait-elle pas un monument à la gloire du héros militaire de notre clergé canadien français.

Nous lançons l'idée en toute confiance.

Puisse-t-elle très bientôt devenir projet, puis réalité, pour la glorification de nos missionnaires militaires, pour l'honneur de notre clergé, pour l'émulation de notre jeunesse, pour l'édification de nos populations.

Madame Camille DUGUAY.

Note de la rédaction: —

Nous recevrons avec joie, et publierons avec non moins d'enthousiasme toutes les adhésions à l'idée énoncée dans le précédent article.

Congrès régional du district no 7 à Victoriaville

Dimanche, le 23 novembre. — Présidence de M. J. Mauric Ducharme, Député de District.

Le Conseil Victoria No. 1254 de Victoriaville avait, grâce à l'obligeance de son député de district, l'insigne honneur de recevoir, à l'occasion du congrès régional des Chevaliers de Colomb, un grand nombre d'officiers et de chevaliers de tous les conseils du district.

Les assises du congrès se tinrent l'après-midi à 3 heures, dans la salle des Chevaliers.

La série des discours fut ouverte par le Grand Chevalier de Victoriaville, Docteur Lévi Doyon, qui souhaita la plus chaleureuse bienvenue à tous et remit la présidence à député de district.

M. J. Mauric Ducharme dit qu'il

accepta avec empressement l'invitation de Victoriaville d'y tenir son congrès. Il remercia tous les officiers d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'invitation qui leur avait été faite, donna ensuite ses directives pour le prochain exercice, appuyant sur l'importance du recrutement et des assurances. Puis invita l'abbé Auguste Beauchesne, aumônier local, à adresser la parole. Ce dernier rappela le rôle important qui incombe présentement aux chevaliers au sein de la société. Le Député de District demanda ensuite aux Grands Chevaliers de donner le rapport des activités de l'année écoulée pour leur conseil respectif.

Messieurs les Grand Chevaliers J. Adlard Lanchance pour Theford Mines, J. S. Trotter pour Plessisville, Docteur Roméo Grégoire pour

Asbestos et M. Onésime Kirouac, Président du Club des Chevaliers de Colomb de Warwick, pour Warwick, démontrèrent qu'une vie intense existait au sein des conseils.

Ces rapports terminés, tous se rendirent visiter la hutte des Chevaliers, au service des aviateurs de l'école d'aviation de Victoriaville.

Le soir, un magnifique banquet, au Manoir Victoria, clôtura cette belle fête colombienne.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA VILLA DU ROSAIRE

La Villa du Rosaire est une maison spécialement affectée aux retraités fermés pour les fidèles du diocèse de Nicolet.

Depuis ces récents débuts cette institution compte déjà par milliers les retraités qui sont allés puiser dans cette oasis pieuse les bienfaits d'une priantation sûre dans la voie du salut.

C'est une oeuvre magnifique. Cependant, comme toutes les institutions terrestres, elle a besoin de la coopération financière de toutes les bonnes volontés. Aussi, S. Exe. Mgr Lafortune a-t-il demandé une souscription dans tout le diocèse, pour le bon fonctionnement et le maintien de cette maison: La Villa du Rosaire, établie dans la ville épiscopale.

Pour le comté d'Arthabaska, cette souscription a été fixée à \$10,000.00. Ce sont les Chevaliers de Colomb de Victoriaville qui sont chargés de percevoir les offrandes. Nous savons que nos Chevaliers sauront mener à bon fin cette noble obligation.

Le bill de l'obligation scolaire sera présenté sous peu à Québec

Sachant que les ministres du cabinet provincial et les chefs de l'Eglise catholique sont "fortement en faveur" d'une législation pour l'enseignement obligatoire, les membres du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique ont commencé, lors d'une réunion récente, à préparer un bill à la demande du gouvernement provincial, bill qui doit avoir pour effet l'obligation de tous les enfants protestants de six à 15 ans à fréquenter les écoles assidûment.

On croit cependant que le gouvernement fera disparaître le mot "protestants" lorsqu'il s'agira de présenter le bill à la Législature, de sorte que l'enseignement puisse devenir obligatoire pour tous les enfants, tant catholiques que protestants.

Bill du gouvernement

Le bill préparé par le Comité protestant et que le secrétaire provincial Hector Perrier et le trésorier provincial Arthur Mathewson ont promis de soumettre à la Législature comme bill du gouvernement, imposera l'obligation scolaire à tous les enfants de six à 15 ans ou jusqu'à la septième année, ce qui veut dire que si un enfant finit sa septième année à l'âge de 13 ans, l'obligation scolaire cessera pour lui, pourvu qu'il ait commencé à fréquenter l'école à l'âge de six ans.

Mais si l'enfant commence à fréquenter l'école après six ans ou s'il ne termine pas sa septième année à l'âge normal de 13 ans, l'obligation scolaire demeurera pour lui jusqu'à ce qu'il ait atteint la fin de sa quinzième année.

En vertu de cette loi, aucun enfant affecté par l'obligation scolaire ne pourra travailler durant les heures de classe et tout employeur, en pareil cas, sera passible d'une amende de \$10, pour la première offense, chaque jour de classe constituant une offense séparée.

Quant aux parents ou aux tuteurs qui enfreindront la loi, ils recevront un avis personnel ou un avis par lettre enregistrée pour la première offense et pour la seconde offense. Pour la troisième offense, ils devront verser une amende de pas moins de \$2 et de pas plus de \$10, et les frais, ou bien offrir une garantie de \$100 en certifiant que l'enfant fréquentera immédiatement l'école et cela assidûment. Pour les autres offenses, l'amende sera de pas plus de \$25, et les frais avec 10 jours d'emprisonnement au maximum comme alternative.

Le terrible fléau de l'alcool, il faut le combattre sans se lasser. Pour cela, il est nécessaire que tous prennent part à cette croisade antialcoolique à laquelle se dévouent les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc. Pour arriver à de bons résultats dans l'épuration de nos mœurs dans l'obtention chez les nôtres d'un bien-être moral et physique non cessera pour faire une race forte, il faut la pratique des grandes ver-

Troisième anniversaire de la fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, à Victoriaville

Dimanche soir, le 30 novembre, les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de Victoriaville, ont célébré magnifiquement le troisième anniversaire de leur fondation.

La Salle Lunéau, gracieusement mise à la disposition des cercles était remplie à sa capacité. Plus de huit cents personnes, membres des cercles et sympathisants, sont venues, à cette occasion, entendre d'intéressantes causeries sur l'oeuvre que poursuivent ces cercles antialcooliques.

De toutes les parties du comté et des comtés voisins étaient venues des délégations de cercles Lacordaire, heureux de se rallier aux cercles de Victoriaville, à l'occasion de cette célébration.

La séance était sous la présidence de M. Euclide Juras, industriel, de la Compagnie Juras Lée, président du Cercle Lacordaire No 10, de cette ville.

Dans son allocution d'ouverture, le président se dit infiniment heureux de cette affluente de membres des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, et d'amis de la grande cause qu'ils défendent. Ceci est une preuve de l'intérêt que prend notre population à cette oeuvre d'assainissement moral que préconisent ces cercles.

Puis, il salue au nom des cercles le conférencier invité spécialement pour cette occasion, Son Honneur le Maire de Trois-Rivières, M. Arthur Rousseau et son épouse distinguée. Puis, il donne à M. l'abbé Maurice Patry, professeur au Séminaire de Trois-Rivières le plaisir de faire la présentation à l'auditoire.

M. l'abbé Patry se dit heureux de présenter à ses amis de Victoriaville, et tout particulièrement aux membres des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, Son Honneur le maire de Trois-Rivières. C'est un homme qui est arrivé à la plus haute charge qu'on peut occuper dans sa ville, par le seul fait d'avoir prouvé de solides convictions, et un zèle réel pour le bien du peuple, négligeant d'employer tous ces autres moyens dont usent généralement ceux qui veulent ces charges.

M. Rousseau est un homme d'oeuvres. Il est secourable à tous ceux qu'il s'adresse à lui, et il est de tous les mouvements qui ont pour but le bien-être du peuple, son bien-être moral d'abord, et son bien-être matériel ensuite.

Puis, le conférencier nous annonce une surprise, Madame la Mairesse sera la première conférencière. Présidente des Jeanne d'Arc de Trois-Rivières, femme d'oeuvres, avec, au cœur, le même idéal que mari, elle ne néglige aucune occasion de faire du bien aux siens.

Madame Rousseau lui succède. Elle nous dit le rôle de la femme dans la société et dans la famille. Elle nous prouve que c'est une femme qui fait le bon citoyen, car, de la première éducation, au foyer, dépend l'avenir heureux ou malheureux de l'enfant. La femme doit s'efforcer de comprendre son rôle, et prendre sa part de responsabilités.

Elle doit être vigilante, être au foyer, la petite lampe qui ne s'éteint pas, tout comme ne s'éteint jamais la petite lampe du sanctuaire. Comme gardienne de la moralité au foyer elle doit en bannir tout ce qui pourrait lui porter atteinte. Un grand moyen c'est de pratiquer ce abstinence totale et d'encourager, de pousser ses enfants dans cette voie.

M. Rousseau lui succède. En Lacordaire pratique, et qui veut faire de l'apostolat, il a étudié à fond la question. Il dit combien il est malheureux de constater que la santé de nos nôtres, s'est affaiblie. Le recrutement pour l'armée nous démontre qu'il y en a près de 60% qui ne sont pas aptes au service militaire par maladie, ou faiblesse de santé ou de constitution. La faute en est pour une grande partie à l'alcool.

Ce terrible fléau de l'alcool, il faut le combattre sans se lasser. Pour cela, il est nécessaire que tous prennent part à cette croisade antialcoolique à laquelle se dévouent les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc. Pour arriver à de bons résultats dans l'épuration de nos mœurs dans l'obtention chez les nôtres d'un bien-être moral et physique non cessera pour faire une race forte, il faut la pratique des grandes ver-

tes comme de celle de l'abstinence. L'orateur a compris que toute charge impose des devoirs et que le moindre n'est pas celui de voir à la sécurité morale de ceux sur lesquels on peut exercer une certaine influence, un certain contrôle.

Et, comme on ne peut arriver à rien sans être vraiment "catholique", il dit qu'il faut vivre son catholicisme, le vivre et à la maison, et partout où il y a un exemple à donner; il faut le vivre partout, cela non seulement pour l'apparence, mais, par conviction.

Des applaudissements chaleureux ont entrecoupé souvent les causeries des deux conférenciers. De salutaires leçons se dégagent de leurs discours que tous retiendront. Le Notaire Désilets, du cercle Lacordaire de Victoriaville, dit tout le plaisir que l'assistance a goûté à l'audition de ces deux causeries, et, au nom de tous, notamment des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, il remercie chaleureusement les conférenciers.

M. l'abbé R. Allard, aumônier des cercles de Victoriaville, fit une exhortation vibrante à ceux qui ce soir sont initiés, en leur disant de bien se familiariser avec les règlements du cercle, et de se montrer forts et vaillants dans la lutte contre l'alcoolisme. Il les met en garde contre les rechutes.

M. l'abbé Boulet, V. F., curé d'Arthabaska, et Doyen au Cons. Central Canadien des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, invita à adresser la parole, le fait de bonne grâce aux applaudissements de tous. C'est un Lacordaire de la toute première heure, un apôtre que nous aimons à revoir et entendre souvent. Il adresse des félicitations aux décorés du premier degré et du second degré, et n'oublie pas dans ses félicitations les nouveaux initiés, ceux qui ont fait le grand sacrifice. Paternellement, il exhorte tous les membres à la persévérance.

A cette séance, il y eut initiation de 94 nouveaux membres, dont 70 pour le Cercle Lacordaire et 24 pour le cercle Jeanne d'Arc. Les décorés de la première année étaient au nombre de 20 Lacordaire et 12 Jeanne d'Arc, et du second degré, 13 Lacordaire, 4 Jeanne d'Arc.

Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Victoriaville comptent un total de 460 membres, d'après le rapport des secrétaires Mlles F. Allard et M. D. Boisvert.

La soirée était agrémentée d'une pièce dramatique de Vekeman, un Lacordaire franco-américain, pièce antialcoolique, mettant en vedette Mlles Parent et Patry, et MM. Blanchet et Houle, qui se sont très bien acquittés de leurs rôles, et ont droit aux félicitations de tous. Directeur M. Louis Blanchet, Titre "Encore Un".

La musique nous a été fournie par nos jeunes et talentueux musiciens locaux, sous la direction du notaire Trotter.

M. Oscar Fecteau, avec tout le tact qu'on lui sait agir comme maître de cérémonie.

Bref, magnifique démonstration, dont tous les amis de la grande cause garderont un bon souvenir.

M. Meighen est candidat à Toronto

Le sénateur Arthur Meighen annonce qu'il briguera les suffrages comme candidat conservateur dans le comté de York-Sud de Toronto. Le siège a été laissé vacant par la démission du lieutenant-colonel Alan Cockeram, député conservateur, actuellement en service actif outre-mer.

M. Meighen, qui vient d'accepter le poste de chef de parti conservateur, a accepté de se porter candidat dans ce comté. Il devra au préalable démissionner de la Chambre-Haute.

Les libéraux de York-Sud annonceront bientôt s'ils représenteront un candidat pour faire la lutte à M. Meighen. Si M. Meighen était élu par acclamation, il siégerait aux Communes pour l'ouverture de la session le 21 janvier.

L'Industrie du lin dans la province

Cinq nouvelles usines bientôt ouvertes. — De meilleurs prix en perspective. — Une usine à La Baie du Febvre.

Québec. — L'industrie du lin a pris un essor considérable dans notre province. M. André Auger, B.S.A., chef du service provincial de la grande culture, nous apprend que 5 nouvelles usines pour la transformation du lin seront bientôt ouvertes chez nous. Elles seront exploitées par des coopératives. Leur mise en opération a été quelque peu retardée par la difficulté d'obtenir de l'outillage. On croit cependant qu'elles pourront se mettre à l'oeuvre au début de janvier. Elles produiront l'étonne et la filasse.

Les cinq usines seront situées à Montmagny, Gentilly, Baie du Febvre, St-Jean et Montréal-Nord.

M. Auger, qui a organisé l'école du lin de Plessisville et di-

rige la section du lin au ministère de l'Agriculture, déclare que les démarches faites en faveur des producteurs de lin ont donné les meilleurs résultats. Jusqu'à ces temps derniers, toute notre production était réservée à l'Angleterre. On sait que le lin entre dans la fabrication des aéropylanes et est actuellement en grande demande. Depuis environ un mois, 50% de la récolte de la province de Québec pourra être placée sur le marché américain. Comme conséquence, le prix de vente sera considérablement plus élevé.

À l'école du lin de Plessisville, une grande activité continue de régner. Au cours de l'automne, les élèves se sont familiarisés avec toutes les opérations que doit subir le lin avant d'être envoyé à l'usine. Ils pourront maintenant se spécialiser dans l'industrie du lin proprement dite, grâce à l'usine qui a été aménagée dans le voisinage de l'école, à Plessisville même.

Le député du comté de Bagot en deuil de son père

M. Ernest Dumaine, père de M. Cyrille Dumaine, de St-Liboire, député de Bagot à l'Assemblée législative de Québec, est décédé, lundi, à l'hôpital St-Charles à St-Hyacinthe, à l'âge de 69 ans et 10 mois. Il était registrateur du comté de Bagot, à St-Liboire. Nos condoléances à la famille en deuil.

Nommé sous-directeur de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de Nicolet

Tous les élèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de Nicolet ont appris avec joie la récente nomination du Révérend Père Christophe, c.c., professeur de la classe supérieure de cette Académie, depuis trois ans, comme sous-directeur de cette institution.

LES ELEVEURS

L'hon. M. Antonio Elie, président des Eleveurs de Holsteins, ainsi que M. Maurice Houle, secrétaire étaient en tournée, ces jours derniers, pour organiser le club des éleveurs de Holsteins. Le club comprendra les comtés de Nicolet, Yamaska et Drummond.

HEURE CATHOLIQUE

DIMANCHE, A 2h., A CKAC

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, consacre actuellement ses émissions hebdomadaires à la Restauration sociale d'après la Lettre pastoral collective de l'épiscopat de la province de Québec. Le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. en est le conférencier. Dimanche prochain, 7 décembre, il parlera des corps professionnels en face de la démolition des masses. Ces causeries ont lieu à 2h., au poste CKAC. A 2h.20, chronique d'actualité religieuse.

Des fêtes chrétiennes

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal se permet de demander comme l'an dernier, à tous les catholiques de faire un généreux effort pour que la période des fêtes soit observée de façon chrétienne. Les heures tragiques que nous vivons, les appels répétés du Souverain Pontife et de Nosseigneurs les évêques à la pénitence, imposent aux réjouissances habituelles un caractère de réserve dont les ca-

LA FAMILLE

Magazine d'action familiale

SOMMAIRE

La famille

Tome V DECEMBRE No 4

Couverture photo Ric

Editorial: Noël de guerre...

Richard Thivierge... 111

Le but essentiel de l'éducation

Bernardin Verville... 112

Vœux du nouvel an, Marguerite

St-Germain-Lefebvre... 113

Les vertus de nos enfants,

Odette Vincent... 115

L'enfant devant la crèche,

Marcelle Gauvreau... 116

Le travail féminin dans le Québec,

Gonzalve Poulin... 119

Laboratoire familial,

Albert Tessier... 121

Leurs jonnets font-ils leur bonheur?

Jeanne Métivier... 122

Desbiens... 122

La mie de pain... 124

La famille en fleur,

Paul Lemieux... 126

Un devoir essentiel de l'Action

Catholique, Marcel Dugal... 128

Chez les Dubois,

Yvoisin Deforce... 131

Le Père Noël au bout du fil,

Myrtha... 133

Parents égoïstes, enfants incom-

pris, Thérèse Rousseau... 134

Occupons nos loisirs,

Monique Bureau... 136

Bruits de vies,

Adrienne Choquette... 138

Fais ton croquis, J. D... 141

Menus, Monique Bureau... 142

Bibliographie familiale... 143

Service généalogique,

Archange Godbout... 143

Nos Enfants

Tome II DECEMBRE No 1

Les enfants qui ne mangent pas,

Dr A. Guilbeault... 2

Les groupes de parents, Ecole

des parents du Québec... 3

Les enfants de génie dans les

arts, lettres sciences, Lorette

O'Shaughnessy... 7

La sécheresse de l'air,

Dr Albert Guilbeault... 9

Les problèmes de l'enfance,

Louis Chatel... 10

Le bilinguisme,

J.E.A. Marcotte, M.D. 13

ADMINISTRATION: —

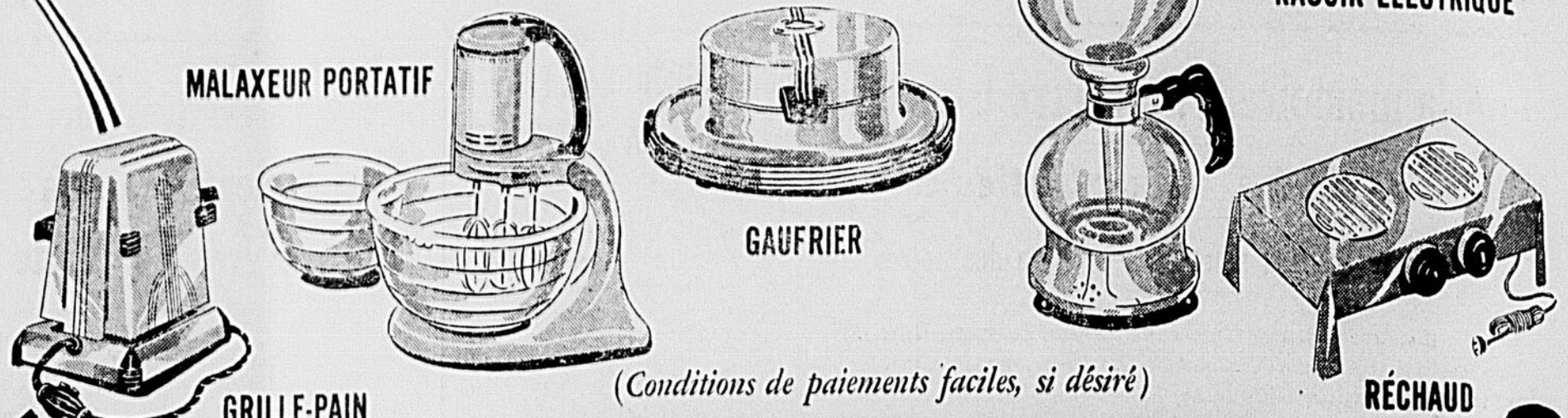
2080 ouest, rue Dorchester,

Montréal. Tél.: Fitzroy 8772

Cette Année!
LES CADEAUX PRATIQUES

Demandez à votre vendeur d'accessoires électriques

de vous suggérer des cadeaux pratiques pour Noël. Vous voyez illustrés ici quelques uns seulement des nombreux accessoires électriques que vous pouvez vous procurer — ils durent longtemps, sont peu dispendieux et valent beaucoup.



(Conditions de paiements faciles, si désiré)

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Conférence sur les assurances-vie Canadiennes-françaises à Nicolet

Samedi, le 15 novembre à 8 hrs du soir, un grand nombre de citoyens tant de Nicolet que des paroisses voisines se sont rendus en la salle du séminaire pour assister à une magnifique conférence donnée par M. le docteur J.-A. Tardif, président de la compagnie d'assurance-vie La Laurentienne, de Lévis.

L'entrée des invités d'honneur se fit au son de la fanfare du séminaire sous la direction de M. l'abbé Fontaine, directeur de l'orchestre.

Son Honneur le maire J.-A. Martin, de cette ville présenta le conférencier, M. le docteur J.-A. Tardif.

Celui-ci sut intéresser son auditoire en élabrant tous les principes fondamentaux au sujet de l'assurance-vie économique. Il passa en revue les avantages qu'il y aurait pour les Canadiens français tant au point de vue d'influence parlementaire, sociale, familiale, nationale et morale si toutes les compagnies d'assurances-vie canadiennes françaises étaient plus encouragées et soutenues. Les millions que nous donnons aux compagnies d'assurances vie étrangères contribuent à baisser l'influence de la race canadienne française. Si au contraire ces millions étaient versés au trésor des compagnies d'assurances vie canadiennes françaises ces dernières-ci auraient plus d'influence auprès des gouvernements à tous points de vue, et les Canadiens français n'auraient pas tant de misère à revendiquer leurs droits et à faire valoir leur autorité dans tous les domaines. Par exemple, dit le conférencier, si nous avions à Ottawa pour nous représenter 65 députés canadiens

français, tous millionnaires, ne croyez-vous pas que les réclamations des Canadiens français ne seraient pas entendues et prises en sérieuses considérations, et que ce qu'ils exigeraient pour le bien-être de notre race et de notre religion ne leur serait pas accordé? Et ce principe de donner plus d'influence à nos représentants parlementaires est-il impossible? Non. Il suffirait que les Canadiens français gardassent pour eux les millions qu'ils possèdent et ne les donnassent pas en cadeaux aux compagnies d'assurances vie étrangères qui elles, s'en servent pour toutes sortes de moyens détournés pour influencer leurs représentants parlementaires au détriment de la race canadienne française. Gardons nos millions et donnons-les aux compagnies d'assurance vie canadiennes françaises qui elles aussi à leur tour pourront acquérir plus d'influence auprès de nos gouvernements et obtenir avec moins de difficultés les justes demandes pour sauvegarder les intérêts de la race.

Parlant particulièrement du moral, le conférencier rappela les luttes gigantesques que livrent nos autorités religieuses pour redresser le moral du peuple actuellement en déclin. Il cita particulièrement la lutte contre l'alcoolisme. Si les compagnies d'assurances vie canadiennes françaises avaient en mains les millions que possèdent les fervents de l'alcoolisme combien plus grande l'aide qu'elles pourraient donner à la campagne de tempérance dirigée par notre clergé.

Après cette conférence il y eut un

solo de violon par M. le Dr Herman Chatillon, dentiste de Nicolet. Mme Félix Descoteaux, de cette ville, accompagnait au piano.

Le second conférencier fut M. Bernard Benoit, surintendant de la Laurentienne, de Lévis. L'orateur fut aussi présenté par Son Honneur le maire J.-A. Martin, de Nicolet.

En faisant l'historique de cette compagnie depuis sa fondation en 1938, le conférencier démontra les progrès rapides de cette compagnie d'assurances vie canadienne française. Débutant en 1938 avec un capital de \$770,000, elle atteint les 3 millions en deuxième année et 4 millions en sa troisième année. Elle a des adhérents dans toutes les parties de la province de Québec. Le conférencier parla de la composition du bureau de direction et dit avec quelle sagesse ses affaires étaient administrées.

Les conférenciers furent remerciés par Mre Renaud Chapdelaine, avocat, de Nicolet, qui est l'un des plus fervents propagateurs de la Laurentienne à Nicolet.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Mercredi, le 26 novembre courant, les Chevaliers de Colomb du Conseil 1326, de Nicolet, ont présenté, en la salle Ste-Elizabeth, le magnifique mélodrame en quatre actes de Horace J. Kearney, intitulé "La Revanche de Fresinus". A cette occasion une foule considérable de citoyens de cette ville ont pris place en la salle Ste-Elizabeth.

Cette pièce a été rendue par MM. L. Fournier, B. Bélangier, R. Raiche, B. Dupuis, P. Duhaime, G. Allard, L. Proulx, R. Lambert, H. Bélliveau, J.-L. Biron, P. Laffeur, N. Florent et H. Therrien, tous de Nicolet.

Pendant les entr'actes il y eut chant par M. L. Leblanc et solo de violon par M. H. Chatillon.

L'orchestre était dirigé par M. Robert Chatillon. Mme F. Descoteaux accompagnait au piano. M. A.-B. Camirand, mise en scène.

Vues cinématographiques et soirée de magies en la salle du séminaire de Nicolet

Mardi, le 25 novembre courant, à 8 hrs du soir, les membres de la J.E.C. de cette ville, ont offert au public le film intitulé "Notre-Dame de Mousse". La vaste salle du Séminaire était remplie à sa capacité.

Après la séance cinématographique une magnifique montre Bulova, don de M. B. Bélangier, horloger-bijoutier de cette ville, fut tirée au sort.

L'heureuse gagnante fut Mme André Vigeant, épouse de M. André Vigeant, avocat de Nicolet.

Jeudi, le 27 novembre courant, une foule considérable de citoyens tant de Nicolet que des paroisses environnantes, a envahi de nouveau la vaste salle du Séminaire pour assister à une représentation de magies donnée par le mystérieux Antoni et sa troupe au profit des Oeuvres du Séminaire de Nicolet. Pendant près de deux heures le célèbre magicien sut captiver l'attention de la nombreuse assistance qui ne pouvait expliquer les nombreux tours magiques accomplis par ce mystérieux magicien. Ce programme était divisé en trois sections: Illusions, magie moderne et magie orientale.

L'attention des spectateurs a été spécialement portée sur la présentation des Trois Fantômes; Le Cabinet, le Fantôme et le Clown; La Guillotine ou Décapité vivant; Voyage au pays des Esprits et des Fantômes; Le Cabinet spirité; Super mentalité ou Epreuve mentale, enfin La valise mystérieuse pour clore la séance.

La patinoire du club de goudet de Nicolet établie sur la place de l'hôtel de ville est maintenant toute aménagée. L'arrosage est même commencé. Avec encore quelques nuits froides la couche de glace sera en état de recevoir les premiers patineurs. Il en est ainsi pour les patinoires de la J.O.C. ainsi que du Séminaire, de l'École d'Agriculture et de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, de cette ville.

Le Club de goudet de Nicolet recevra avec plaisir et cordialité tous les amateurs de goudet qui voudront bien se mesurer avec lui pendant toute la saison du goudet.

A cet effet, on doit se mettre en communication soit avec le président Georges Robin ou le secrétaire Gaston Bourbeau, de Nicolet.

D'après la liste des membres actuellement connus, qui prendront part aux fêtes, pendant toute la saison, la population nicolétaine est déjà assurée de jouir d'un spectacle sans précédent dans le sport du goudet, pendant la présente saison.

Les souscriptions, lancées en faveur de l'équipe, jusqu'à date ont donné d'excellents résultats. Cependant, vu les nombreuses dépenses occasionnées par les préparatifs préliminaires à la mise en marche d'une telle organisation et en prévision des dépenses futures de toute la saison, le club de goudet de Nicolet compte sur la générosité continuelle de tous les citoyens de cette ville pour pouvoir réaliser son but, jusqu'à la fin de la saison, soit de donner pleine et entière satisfaction à toute la population nicolétaine et de toutes les paroisses du district de Nicolet qui sont cordialement invitées à se joindre aux nicolétains, et d'aider, dans la mesure de leurs forces, ce club qui saura faire honneur à la cité.

Tel que décidé, il y a quelques semaines, par le Conseil de ville, tou-



ÉPARGNER, C'EST SERVIR

La force du Canada se mesure à votre force et à celle de vos concitoyens. En pratiquant l'économie, vous mettez votre force au service de la guerre ou de la paix.

L'épargne importe aujourd'hui plus que jamais.

Il est sage de prévoir les besoins de demain, au lieu de céder aujourd'hui à la tentation de dépenser son gain. Prenez des habitudes d'économie. Vous y trouverez profit et votre pays en bénéficiera.

Épargnez le plus possible. C'est nécessaire et urgent.

L'épargne c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARGE DU CANADA

Les résidences de Nicolet seront à l'avenir numérotées. La réalisation de cette décision est actuellement en marche. D'ici quelques jours toutes les résidences seront numérotées.

Funérailles de Mlle Louise Fortier

Dernièrement avaient lieu en la cathédrale de cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de feu Mlle Louise Fortier décédée chez son neveu M. Arthur Brassard, cultivateur, de Nicolet-Sud, à l'âge de 76 ans. Elle était la fille de feu Nicolas Fortier et de feu Angèle Gonthier.

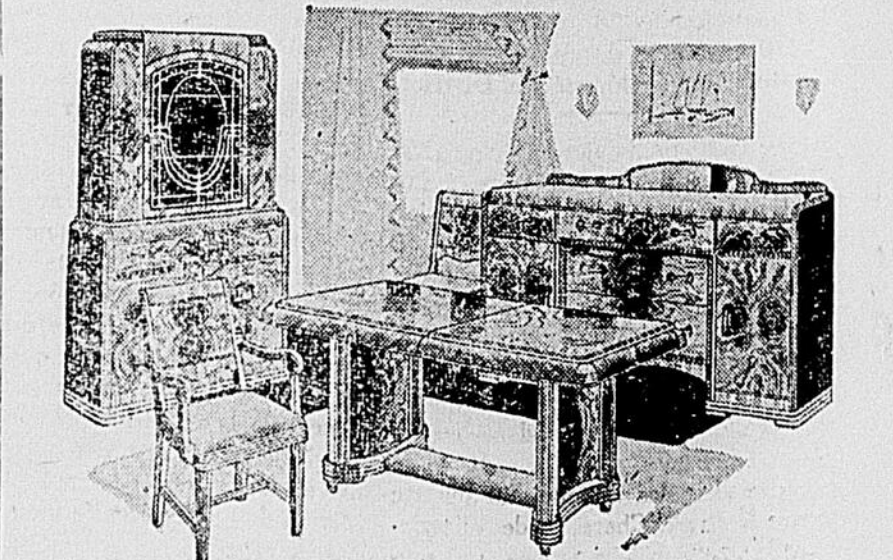
Fête en l'honneur de M. et Mme J.-E. Lecompte

A l'occasion de leur 20ième anniversaire de mariage, M. et Mme J.-E. Lecompte ont été l'objet d'une fête organisée par la Direction du Club de Ski Victoria.

Environ 150 personnes s'étaient réunies au Chalet du Club de Ski pour célébrer avec beaucoup d'entrain celui et celle qui s'étaient dévoués si généreusement pour notre cause à tous, je veux dire celle du Club de Ski Victoria.

Dès leur entrée dans le Chalet, M. et Mme J.-E. Lecompte furent l'objet d'une très chaleureuse ovation. M. le Président adressa quelques mots à M. et Mme J.-E. Lecompte, et à tous les membres présents. Il nous parla brièvement de tout ce que M. Lecompte a fait pour le Club. En effet M. J.-E. Lecompte fut un des fondateurs du Club de Ski Victoria, et aussi il fut toujours un très grand animateur. S'il en est un qui s'est dévoué pour cette organisation sportive ce fut lui, et jamais il n'a manqué de plus grand succès du Club. Et aujourd'hui on voit encore M. Lecompte comme un des Directeurs du Club de Ski Victoria, Inc. A l'occasion de cette fête intime, ses amis ont voulu lui offrir comme souvenir une paire de ski et une paire de bâtons, tandis que Madame Lecompte recevait une jolie verrerie. Monsieur Lecompte quoique très ému, remercia en termes appropriés les organisateurs de cette soirée et aussi tous ceux qui avaient participé très cordialement dans le Club de Ski Victoria. Avant de terminer la soirée, M. le Président voulut encore une fois prouver sa reconnaissance envers M. et Mme J.-E. Lecompte, en leur accordant dans le Club de Ski Victoria le titre de "Membres à Vie". La soirée continua et le plaisir ne manqua pas. Un magnifique goûter préparé par Mlle E. Houle, fut servi par les membres de la Direction et de tout le monde semblait très satisfait. Après que tous se furent bien amusés, chacun regagna sa demeure pleine de joie.

VICTORIAVILLE FURNITURE LTD
VICTORIAVILLE, Qué.



Manufacturiers d'ameublement de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de merisier solide, service à déjeuner et articles en fibre.

Deux sages conseils de Molson pour les Fêtes!



FAITES VOS EMPLETTES DE BONNE HEURE

... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de **MOLSON** .. la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué d'aller dans les magasins, dites simplement: **"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"**

L'Heure Littéraire

L'Economie chez les enfants

L'économie doit être enseignée aux petits enfants, mais une économie sage et prudente. Tel père tel fils, est un axiome très répandu et que plusieurs répètent comme un principe incontestable. Mais d'autres répondent à cet adage: Père avare, fils prodigue; ce qui semble également vrai, car, si une éducation sage forme le fils à l'image du père, les excès enfantent souvent par réaction des excès opposés. Il faut donc toujours garder un juste milieu. Que l'enfant n'ait pas trop d'argent, mais qu'il en ait toujours un peu et qu'on lui apprenne à l'employer à propos.

L'enfant doit avoir des sous bien à lui

A l'âge où un enfant ne peut pas encore échapper au contrôle de sa mère pour acheter, il devrait avoir quelques sous à lui. On lui fait alors comprendre l'inutilité de quelques achats, ou s'ils sont déjà faits on lui fait sentir comme il est regrettable de ne plus avoir son argent lorsqu'il désirera autre chose.

Trop de parents ne donnent de l'argent à leurs enfants que pour satisfaire leur caprice en dépensant immédiatement. On leur dit: "Voici un sou pour acheter des bonbons", ou bien on leur promet de l'argent pour dépenser à telle fête. Ainsi formés, les enfants prennent l'habitude de dépenser tout ce qu'ils ont, du moment qu'ils l'obtiennent. Cette formation restera, et plus tard, à leur compte, leur salaire passera de même.

Si, au contraire, on habitude l'enfant à garder quelques sous dans son porte-monnaie et à économiser peu à peu ce qui lui est nécessaire pour acheter un objet qu'il désire et qui lui soit vraiment utile, ou encore pour faire un cadeau à l'occasion d'une fête ou en charité, il apprendra peu à peu à ne pas gaspiller.

Lui montrer à être généreux

Il n'est pas mauvais qu'il soit parcimonieux pour lui-même, et plutôt large quand il s'agit de faire l'aumône ou de donner pour une bonne œuvre. Cette habitude contraire à l'égoïsme est facile à lui faire prendre.

Je conseillerais aux parents de laisser aux enfants la garde de leur porte-monnaie afin qu'ils puissent se former à conserver l'argent qu'ils pourraient dépenser s'ils le voulaient; car si du moment qu'un enfant a un sou on le lui enlève pour le lui garder ou le mettre en banque on conserve l'argent mais on ne forme pas l'enfant.

Respect de leur propriété

Enfin pour que l'enfant soit vraiment intéressé à faire des économies, il faut que son argent soit respecté. On ne devrait jamais le lui prendre pour aucune raison, si ce n'est une grande nécessité, et alors ne le faites que sous forme d'emprunt qui sera promptement remboursé.

Mais en formant l'enfant à l'économie, ne négligeons pas de lui faire savoir que l'argent n'est qu'un moyen et non pas une fin, c'est un dépôt que Dieu nous fait et dont il nous faudra rendre un compte sévère.

Quelques manies de grands hommes

Corneille aimait à composer dans l'obscurité; au contraire, l'historiographe Mézeray ne travaillait qu'à la chandelle, même en plein jour. Il lui arrivait, paraît-il, de reconduire jusqu'au milieu de la rue, la lumière à la main, en plein midi, ceux qui venaient lui rendre visite. Et les malicieux ajoutent que la bouteille était toujours sur sa table lorsqu'il travaillait.

Milton ne travaillait jamais plus facilement qu'en entendant la musique.

On raconte que Bourdaloue exécutait fréquemment un air de violon avant de se préparer à écrire un sermon.

Le rire des aïeux

Nos ancêtres étaient joyeux, Et la maison leur était douce... Leurs jours coulaient, coulaient comme une eau sous la mousse... Qui nous rendra le rire des aïeux?

Tout s'éclairait de leur sourire, Tout rayonnait de leur gaieté; Dans un flot de simplicité, De leurs lèvres, comme un ruisseau, coulait le rire...

Le soir quand ils étaient assis, Ils oublièrent la rude journée, Et la maison était illuminée Par leurs récits.

Ils riaient comme chante un oiseau sur la branche, Comme le jour grandit, comme l'été renait. Dans le calme des soirs leur chanson résonnait, Et leur rire était vrai, car leur âme était franche...

Et depuis qu'ils s'en sont allés Dans je ne sais quel chemin sombre, La vieille maison a de l'ombre Au fond de ses yeux éplorés...

Dans son intention, peut-être, Croquant qu'il est mort à jamais, La maison pleure désormais Le rire joyeux de l'ancêtre!

Blanche LAMONTAGNE

Mesdames les vendeuses, ATTENTION! Augmenter vos ventes! Ajoutez à vos produits notre variété de lingerie pour dames, messieurs et enfants. Venez à prix populaire sur magnifique catalogue illustré de tissu schottlandais, prêt sans aucun débourser. Garantie absolue. Fortes remises, bonis et cadeaux. Ecrivez immédiatement à: LINGERIE "DU JOUR" 1649-60 Amherst - Montréal

LA MAISON

La maison est à l'homme ce que le nid est à l'oiseau: un abri où il naît, où il vit, entouré des êtres qu'il aime le plus sur la terre, où il jouit, où il souffre, où il meurt, souffre, où il meurt.

Comme l'homme, la maison a et quelque sorte, son corps et son âme: le corps c'est la construction de pierre ou de bois, l'âme, ce sont les traditions, les principes, les lois naturelles de la famille.

La maison peut être un petit paradis si la femme le veut. Elle devra la rendre saine en la gardant très propre, en y laissant entrer beaucoup d'air et de soleil; attrayante, en l'ornant avec goût; chère, en y conservant avec soin les objets qui rappellent les événements remarquables de la vie familiale; agréable, en y créant une atmosphère de gaieté, d'ordre, de bien-être et de paix.

RECETTES

Salade aux pommes de terre

10 petites pommes de terre, 2 c. à table de noix grenoble, 2 oeufs durs, mayonnaise, 3 petites betteraves cuites, 6 concombres marinés, Feuilles de laitue, persil.

Mode de préparation: — Cuire les pommes de terre avec la pelure. Quand elles sont tendres, les peler, les hacher ainsi que les oeufs, les betteraves et les concombres; réserver un peu de betteraves et de cornichons pour la décoration. Faire bouillir les noix dans l'eau salée 5 m., les plonger dans de l'eau froide. Bien opérer le mélange de tous les ingrédients: assaisonner de sel, de poivre, de quelques grains de poivre rouge; humecter d'un peu de mayonnaise. Déposer la préparation bien pressée dans un moule. Quand elle garde sa forme, la placer sur un saladier recouvert de feuilles de laitue. Masquer de mayonnaise; décorer au goût, au moyen de petits cornichons disposés en étoile sur le dessus des feuilles de laitue et du persil. Tailler de petites étoiles ou exécuter d'autres dessins avec des betteraves rouges, pour la décoration du plat. Les noix peuvent aussi servir de garniture.

Gâteau doré

1/2 tasse de beurre, 1 tasse de sucre à fruits, 8 jaunes d'oeufs, 1 3/4 tasse de farine, 4 c. à thé de poudre à pâte, 1/2 tasse de lait, 1 c. à thé d'essence d'orange.

Défaites le beurre en crème et ajoutez le sucre. Battez les jaunes d'oeufs à consistance légère, puis ajoutez-les au beurre et au sucre. Tamisez plusieurs fois ensemble farine et poudre à pâte. Ajoutez farine et lait alternativement au mélange de beurre, sucre et oeufs. Ajoutez l'essence d'orange. Pour les deux gâteaux ci-dessus, mettez la moitié de la pâte dans de petits moules de fantaisie et cuisez environ 20 minutes à four modéré, à 375° F. Après refroidissement, découpez avec emporte-pièce à galettes. Décorez de glaçage, amandes hachées, écorce d'orange confite, cachouas, cerises au marasquin, etc.

POCHE RESTANTE

Vous connaissez l'expression: dans ces oubliettes peut rester bien longtemps la missive prête pour la poste. Que de malentendus, de rendez-vous manqués, de brouillards de famille n'ont d'autre origine que ce petit geste, innocent en apparence: glisser une lettre dans sa poche... et l'y laisser au lieu de la jeter dans la boîte.

À tout JAMAIS

Pour toujours à votre doigt. Choisissez un Coronet — parmi des dessins exquis. Qualité et beauté à tous les prix.

ANNEAUX DE MARIAGE

Coronet

L'ordonnance sur les prix maxima fait maintenant loi

Une amende d'au plus \$5,000 et un emprisonnement de deux ans sont prévus pour les infractions à cette loi

Ce que vous devez faire pour vous conformer à la loi

1. Le consommateur

Vous ne devez pas acheter des marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix demandé pour ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre. En cas de doute, exigez de votre marchand la preuve que le prix demandé par lui est le prix légal en vertu des règlements sur les prix maxima. Les changements saisonniers du prix des fruits et légumes frais et produits de serre-chaude font exception.

2. Le détaillant

Vous ne devez pas vendre des marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix auquel vous avez vendu ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Vous ne devez pas acheter des marchandises ou services des fabricants ou grossistes, ou d'autres sources, à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

C'est l'intention que les cas de privations sérieuses soient ajustés en réduisant le coût de la marchandise au détaillant. Les détaillants dont le coût de la marchandise qu'ils ont livrée après le 30 novembre est trop élevé en relation des prix maxima, devraient communiquer avec leurs fournisseurs et tenter d'en arriver à un ajustement équitable aux deux parties.

Le prix des marchandises de genre et de qualité non vendus durant la période de base, ne doit pas dépasser le plus haut prix demandé pour des marchandises à peu près semblables, durant la période de base.

3. Le grossiste

Vous ne devez pas vendre des marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) de ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941. Vous ne devez pas acheter des marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

Dans certains cas les grossistes devront réduire leurs prix à un taux inférieur au plafond, afin que leurs clients détaillants puissent continuer en affaires. A leur tour, les grossistes devront être demandeur de réductions de prix à leurs fournisseurs.

L'écoulement ininterrompu des marchandises par les voies normales est de toute première importance et la Commission interviendra si les fournisseurs détournent, de façon anormale, leurs affaires d'un client à un autre.

4. Le fabricant

Vous ne devez pas vendre à des prix plus élevés que votre plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Dans certains cas, il sera nécessaire que les fabricants réduisent leurs prix à un taux inférieur au plafond afin que leurs clients détaillants puissent continuer en affaires.

Lorsque le maintien du plafond de détail exigera que les prix des fabricants soient substantiellement réduits, la Commission fera enquête et, quand il y aura lieu, elle fournira l'aide nécessaire.

Importations

La Commission assure les détaillants, grossistes et fabricants que toute augmentation considérable du coût des importations de marchandises essentielles sera couverte par des subventions ou ajustements des taxes. Les détails seront annoncés sous peu.

Les services tombent également sous la loi

Cette loi du plafond des prix s'applique également aux taux et frais de l'électricité, gaz, chaleur à la vapeur, eau, télégraphe, sans-fil, téléphone, transport, facilités de quai, de port et jetées; entreposage et emmagasinement; procédés de fabrication accomplis sur une base de commission ou de contrat de service; pompes funèbres et embaumement; blanchissage, nettoyage, ouvrages de tailleur et couture; services de coiffure, de barbier et d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décors, nettoyage, rénovation; réparations de tous genres; la fourniture de repas, de rafraîchissements et de breuvages; la présentation de projections animées.

AUCUNE TROMPERIE OU SUBTERFUGE A LA LOI DU PLAFOND DES PRIX NE SERA TOLÉRÉ.

"Comment la loi des prix opère", une brochure exposant comment chaque branche du commerce doit faire l'application des règlements à ses propres opérations, pourra être obtenue bientôt à tous les bureaux de postes et succursales de banque.

La Commission ouvrira sous peu des bureaux régionaux par tout le Canada, où les problèmes pourront être discutés. Ces bureaux collaboreront avec le commerce à l'ajustement des difficultés.

La loi du plafond des prix est essentielle à l'effort de guerre du Canada.

PUBLIE SOUS L'AUTORITÉ DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE Ottawa Canada

LES MONTFORTAINS AUX MISSIONS

A l'est du Nyasaland, s'étend jusqu'à l'Océan Indien l'immense district septentrional du Mozambique, appelé Carbo-Delgado, et peuplé par plus de 500,000 Noirs de tribus variées. Depuis longtemps, les Montfortains gémissaient de voir tant d'âmes de Noirs privés d'apôtres et de prêtres. Aujourd'hui leur désir est réalisé.

La direction du prazu du Cabo-Delgado, par l'entremise du Vicaire apost. du Shiré, ayant fait les démarches à Rome, où l'on était bien au courant de la situation religieuse de cette partie du Mozambique, le Souv. Pontife lui-même délègue les missionnaires Montfortains pour l'évangélisation de cette contrée, les plaça sous la juridiction du Prélat de Mozambique, en résidence à Lourenço-Marqués, capitale de la colonie portugaise. Il y a de cela plus de 15 ans. Depuis, malgré toutes sortes de difficultés, non imputables aux missionnaires Montfortains, la Mission du Cabo-Delgado a fait de grands progrès. Elle compte actuellement 16 Montfortains: 12 Pères et 4 Frères, répartis en 4 postes de missions: Porto-Amélia, Namonno, Les Macondés, Monte-Suez.

La Mission, dans son ensemble, donne de belles espérances: elle a plus de 2,000 chrétiens; ses catéchumènes doublent ce chiffre; les promotions au baptême se font plus nombreuses et les écoles et maisons de prières se multiplient. Elle a une Ecole Normale, d'où sortent chaque année de bons Catéchistes-Instituteurs qui réaliseront le désir exprimé par le Prélat de Mozambique au Chef de la Mission: "Formez de bons instituteurs; écoles et catéchèses seront la digue qui arrêtera la propagande musulmane, si préjudiciable à tout travail de christianisation et de vraie colonisation."

Les Missionnaires voient leur travail grandement facilité par l'aide précieuse que leur donnent les Soeurs de la Consolats, de Turin. Elles ont, dans les différentes missions, écoles, dispensaires, hôpitaux et léproserie.

Tout fait espérer que, dans un avenir qui n'est pas éloigné, la Mission de Cabo-Delgado atteindra la prospérité de sa soeur aînée du Nyasaland.

HUITIEME MISSION (1933): CONGO BELGE

En 1932, Son Excellence Mgr de Boeck, des Pères de Scheut, appela à son aide les Montfortains de la Province de Hollande et de la Belgique, et leur demanda de continuer et d'étendre l'évangélisation d'une importante partie de son immense Vicariat Apostolique de Lisala, autrefois Nouvelle-Anvers.

La Mission est sise en pleine forêt vierge, sous le Zéro tropical, le long du Congo et du Lomani.

"Cette Mission peut devenir très belle!" disait le nouveau Chef de la Mission, il y a 7 ans. Cette

parole s'est déjà réalisée, comme en témoignent les statistiques qui accusent chaque année un accroissement continu de missionnaires (Pères et Frères Montfortains et Filles de la Sagesse), de néophytes et de catéchumènes.

Aujourd'hui, 8 Pères et 4 Frères Montfortains se dépensent à l'évangélisation des Topoké, des Lokolé, des Bombolé, des Monganda, et des Monbésa; toutes les tribus habitant les rives ou les îles du Lomani, tributaire du Congo.

Ils y ont déjà trois postes l'un à Elizabetha avec 6,200 chrétiens, 1,790 catéchumènes et 54 catéchistes, un deuxième à Isangi, avec 2,347 chrétiens, 1,191 catéchumènes et 52 catéchistes. Un troisième était récemment fondé à Opula, chez les Bombolé, une tribu de 40,000 âmes.

Tout nous annonce une future mission des plus florissantes. Les moyens employés ressemblent beaucoup à ceux dont se servit le Bienheureux Père de Montfort. Plus les missionnaires rencontrent de difficultés et d'épreuves et plus l'oeuvre rédemptrice progresse.

La tribu des Bombolé, chez lesquels ils viennent d'arriver, est restée jusqu'ici presque entièrement rebelle à tout contact avec les Européens: les protestants eux-mêmes n'avaient pas réussi à s'y établir, mais, excitée par leur exemple, ils viennent d'entrer à l'extrémité du territoire. Plus courageux et comptant sur la grâce de Dieu, les missionnaires se sont installés au centre de la tribu: il ne sera pas dit que les fils de Montfort céderont le pas aux fils de Luther!

Les Bombolé, isolés ils l'ont

été des autres tribus, ont trouvé une préservation de beaucoup de défauts et de funestes influences dans leur isolement; défauts et influences néfastes empruntés par les autres tribus à l'élément européen. Aussi, les missionnaires se trouvent-ils en présence d'un peuple nombreux, sain et vigoureux. Quant à leurs défauts, ils espèrent en avoir raison avec le secours de la grâce et le concours maternel de notre Souveraine et Mère.

Noviciat Montfortain, Nicolet, P.Q.

AYEZ DU GOUT

Il ne suffit pas, pour être bien habillée, de jeter son dévolu sur la création de tel ou tel couturier ou de coiffer le chapeau de telle ou telle modiste en vogue!

Il faut surtout, avoir du goût personnel et, à défaut de celui-ci, raisonner assez sagement pour ne pas commettre d'impairs.

Vous le savez, chères lectrices, il ne suffit pas pour être élégantes, de suivre aveuglément la mode. Il faut savoir choisir ce qui sied à votre silhouette, à votre taille, à la couleur de vos yeux, de vos cheveux, etc. Discerner ce qui convient à votre cas particulier, les coupes et les nuances qui vous avantagent: voilà l'enfance de l'art, de l'art d'être belle. particulier, les coupes et les nuances qui vous avantagent: voilà l'enfance de l'art, de l'art d'être belle.

Soyez constamment occupé, le travail purifie, il assainit l'âme.

Celui qui a la charité dans son coeur a toujours quelque chose à donner.

LA PROCHAINE FOIS, ESSAYEZ LA BIÈRE White Cap VOUS LA TROUVEREZ PLEINE DE GOÛT

C-27 LA BRASSERIE FRONTENAC Limitée - Montréal

Au Bon Ton 176 rue NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE Spécialité: CHAPEAUX POUR DAMES FAITS A LA MAIN REMODELAGE FOURRURES ET REPARATIONS

Nous désirons tout spécialement attirer votre attention. Mesdames Mesdemoiselles, sur nos magnifiques manteaux en fourrures, modèles très chics, très belle qualité. Nous représentons la maison Laberge & Chevalier Satisfaction garantie.

LE TRES HONORABLE ERNEST LAPOINTE

En dépit des allégeances et des opinions politiques, l'union et la communauté de sympathies se sont faites autour de la tombe du très honorable Ernest Lapointe, alors qu'en fin de semaine dernière, le sol québécois recevait sa dépouille. Le peuple des Canadiens-Français était en deuil; le ministre de la justice, le "second" premier ministre du Canada, comme on l'appelait souvent, le leader et le porte-parole de la Nouvelle-France venait de disparaître.

La mort de M. Lapointe a attiré à sa famille, à son gouvernement, à sa race, des témoignages de sympathies de gens de toutes les classes de la société, de toutes les races du pays et de plusieurs pays étrangers. Le général De Gaulle, leader des forces de la France libre, a exprimé ses regrets de la disparition du grand Canadien de Québec et les journaux anglais de la Grande-Bretagne portent de grandes manchettes et de longs articles sur la carrière de l'hon. Ernest Lapointe et le vide sensible que sa mort laisse dans la politique du pays.

Proclamé souvent "le plus grand politicien français au Canada depuis Laurier, le très honorable Ernest Lapointe est décédé quelques jours après la célébration du centenaire de la naissance de l'homme à la "voix d'or". Il a eu assez de connaissance pour apprécier les cérémonies qui se sont déroulées en l'honneur du grand patriote et ce fut une des dernières consolations de sa vie. Sa dernière fonction publique fut d'officier à l'ouverture de la campagne d'automne de l'épargne de guerre à Montréal, où étaient présents plus de 600 présidents de comités provinciaux. On peut dire que ce fut son "chant d'oie" et ceux qui entendirent alors son appel se rappelleront longtemps de l'éloquence, de la conviction et de la sincérité du ministre de la Justice. Le succès de l'épargne dans la province de Québec couronne la mémoire du grand disparu et le travail de ses compatriotes répond à ses desirs les plus chers, pour le salut

et l'unité du pays.

A Ottawa, les pronostics vont leur train pour suggérer les remplaçants de l'hon. Ernest Lapointe. On s'accorde à admettre que des instances pressent l'hon. Godbout à quitter son poste pour qu'il accepte un ministère à Ottawa, probablement le secrétariat d'état, alors que l'actuel secrétaire d'état deviendrait ministre de la Justice, sénateur ou juge. On hésite à se prononcer sur le statut de l'hon. P. J. Cardin, ministre des Travaux publics, dont la santé chancelante s'améliore, dit-on. On a parlé de sa retraite et de son remplacement par le brigadier-général Vanier actuellement consul au Brésil. Il serait bien vu comme ministre du cabinet.

Si l'hon. Godbout décidait d'accepter une offre possible d'entrer dans le ministère fédéral, il serait remplacé à la tête de la province par l'hon. Philippe Brais, leader libéral au Conseil Législatif et récemment président du comité provincial de l'épargne de guerre, à la suite d'une nomination personnelle de l'hon. Lapointe. Son énergie et sa décision le désignent d'office à ce poste de commandement.

On dit également que si l'hon. Godbout refusait l'offre possible, l'hon. Philippe Brais serait alors invité à remplacer le ministre de la Justice. On parle également de Sarto Fournier, jeune député de Maisonneuve aux Communes, comme candidat ministériel à Ottawa. Les quelques semaines à venir mettront ces pronostics au point et établiront les bases du nouveau cabinet qui aura charge de terminer la guerre et de conduire les affaires du pays vers une prospérité nouvelle.

Son Eminence le cardinal Villeneuve a dû répondre de la conviction et publiquement, à certaines attaques du parti du Crédit Social qui s'agit de plus en plus dans la province, pour y introduire son système fallacieux. Le primat de l'Eglise canadienne a intensifié son opposition au

mouvement pour protéger la population d'une erreur fatale. Il a même, cette fois, défendu catégoriquement aux journalistes et aux journaux catholiques de se faire les propagandistes de ce mouvement. Il leur interdit d'accepter de la publicité et de donner des comptes-rendus des assemblées du Crédit Social qui cherche à s'abriter sous le couvert de l'autorité religieuse pour mieux induire les gens en erreur.

AVIS AUX ELEVEURS

LA FIXATION DES PRIX PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL, PRENANT EFFET LE 1er DECEMBRE, ET LA VENTE DES FOURRURES.

L'Exécutif de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrures de la Province s'est réuni le 26 novembre, dans le but de considérer les divers aspects du problème résultant de la loi de fixation des prix en rapport avec la vente des fourrures cette année.

Il existe présentement un grand malaise à ce sujet aussi bien chez les éleveurs que chez les acheteurs. Certaines ventes venaient d'être effectuées à des prix très intéressants. Des acheteurs américains nombreux avaient parcouru une partie de la Province et semblaient disposés à payer de bons prix, mais craignant une intervention subite du pouvoir central dans leurs affaires, ils s'en sont retournés "bredouille".

D'un autre côté, on nous informe que depuis quelques jours, certains éleveurs ont consenti des ventes à rabais de 20 à 40%. Plusieurs semblent pris de panique... et l'on nous dit que certains acheteurs ambulants ne se font aucun scrupule pour accentuer le malaise, en répandant toutes sortes de fausses nouvelles.

Dans de telles circonstances, l'Association croit opportun d'aviser les éleveurs de se montrer très circonspects en présence des "qu'en-dira-t-on", et surtout de bien ouvrir les yeux avant de disposer de leur marchandise. L'Association a organisé un syndicat coopératif pour vendre les fourrures de ses membres et dans le désarroi présent, ce syndicat dont le siège est à 274 Blvd Charrest, Québec, est et doit demeurer notre seule planche de salut. Les éleveurs sont donc priés de s'en remettre à leur syndicat et à leur association pour étudier et défendre leurs intérêts, et non à des gens intéressés à les égarer.

NOUS AFFIRMONS que la fixation des prix n'opérera certainement pas sur la marchandisation de l'exportation. Cela est dit en toutes lettres dans l'Ordonnance. De plus, le pays a grand besoin de change étranger. Or, notre syndicat est outillé pour vendre directement aux Américains; ce que le producteur ne peut pas faire lui-même. En plus, le syndicat dispose de sa marchandise par voie d'enchères qu'il tient lui-même toutes les semaines — et ces ventes à l'enchère ne sont pas atteintes par les dispositions de la loi.

D'où il ressort que si les éleveurs veulent être réellement protégés ils doivent sans hésitation expédier leurs fourrures à leur syndicat. Celui-ci pourra d'autant mieux défendre leurs droits, s'il détient la majeure partie de la production.

De cette façon, 80% de nos fourrures de renard argenté, c'est-à-dire les peaux de \$16.00 et plus, pourront traverser outre quarante cinquième et bénéficier des prix du commerce libre.

Tout en recommandant aux éleveurs de ne pas leur rendre tard trop tôt, l'Association les invite à expédier leur fourrures sans délai après l'abattage, car le quota américain n'est que 70,000 peaux et nul doute que les autres provinces ne tarderont pas à s'organiser pour prendre si possible le même chemin que nous.

L'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrures de la province de Québec.



rage. S'il doit virer à droite, il prend la file de circulation la plus proche du bord de la chaussée, et signale son changement de direction bien à l'avance. Il aborde le virage au ralenti et tourne court.

S'il doit virer à gauche, il prend la file de circulation la plus proche du milieu de la chaussée, et donne le signal qu'il faut avant de prendre le virage. Il ne tourne jamais court à gauche, car cela est non seulement dangereux, mais c'est aussi manquer d'égards aux autres automobilistes et aux piétons.

Il respecte les droits des autres automobilistes en se tenant bien à droite de la chaussée et en laissant amplement d'espace pour les voitures qui le croisent ou qui veulent le dépasser.

Avant de dépasser une autre voiture, il s'assure qu'il a amplement d'espace pour exécuter cette manoeuvre sans danger. Il ne serre jamais les voitures qu'il dépasse. Il se sert de son Klaxon, mais jamais intempestivement.

S'il fait du 40 à l'heure en campagne, il conserve une distance égale à cinq longueurs de voiture environ, entre lui et la voiture qui le précède et une distance plus grande encore s'il va plus vite.

Il ne dépasse pas les tramways arrêtés s'il n'y a pas, sur la chaussée, de refuges pour les piétons, et ne passe jamais à gauche d'un tramway à moins qu'on ne lui commande de le faire.

Il sait qu'il est dangereux de marcher au débrayé, et qu'il n'y a que les chauffards qui se permettent de dépasser dans une côte ou dans une courbe.

LES SIGNAUX ROUTIERS SONT DES AMIS

On a jalonné les routes de signaux qui marquent les courbes, côtes, croisements dangereux, etc. Souvent ces signaux ont été placés aux endroits où il est arrivé de gros accidents.

Les signaux qui réglementent la circulation dans les rues, assurent plus de sécurité aux automobilistes et aux piétons. Il ne sert à rien d'avoir des signaux si l'on tient pas compte. Le jour et la nuit, ils servent de sauvegarde aux personnes qui se conforment aux indications et aux avertissements qu'ils donnent.

vions de la R.A.F. C'est une besogne ardue et sans gloire, qui requiert de l'habileté, du sang-froid et de la résistance. Mais on ne leur permet pas de piloter les "Spittfires": c'est leur seul sujet de plainte.

Plus de luxe

La guerre a profondément bouleversé les habitudes et jusqu'à la mentalité du peuple anglais. S'il est vrai que la nature humaine n'a pas changé, toutes les rivalités et tous les egoïsmes du temps de paix sont soumis à la dure nécessité de l'heure. Il y a une fusion des classes sociales qui peut avoir une grande répercussion sur l'avenir national du pays. Plus de cinquante pour cent de la production est actuellement consacré à la guerre. L'industrie et le travail ont dû être transformés en conséquence. Il en résulte nécessairement l'abandon de presque tout ce qu'on est convenu d'appeler du luxe et le rationnement des denrées essentielles à la vie. Chaque entreprise est réduite aux besoins du moment au même dirigeant vers un autre but. Les profits n'existent pour ainsi dire plus, les impôts sont élevés et les revenus de toutes les classes n'ont jamais été si près de se joindre.

RUSSIE Les russes blancs

Depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Allemagne, des officiers tsaristes de l'étranger offrent leurs services à l'armée des Soviets. Ces Russes blancs ont fait la guerre de 1914-1918 contre l'Allemagne et l'Autriche; ils se sont ensuite battus contre les bolchevistes. Ils sont prêts à faire tout en leur pouvoir pour aider la Russie à triompher de son ennemi, tout en continuant à désapprouver les doctrines de Staline. L'envahisseur doit d'abord être repoussé. Le reste est un problème domestique qui se réglera sans l'intervention de l'étranger.

NORVEGE Illettré, mais nazi

Oslo — Les illettrés sont plutôt rares en Norvège. Cependant c'est l'un d'eux — savetier parmentier nazifié — qui a été choisi par les Quilings pour occuper la position de directeur du personnel à la manufacture d'aéroplanes de Horten. L'homme en question est même incapable d'écrire son propre nom.

LES FRANCAIS SE MOQUENT DES TROUPES D'OCCUPATION ALLEMANDES

Ottawa, 30 — Les tracts clandestins continuent de circuler en grande quantité tant en France occupée qu'en zone non-occupée. En dépit des plus grandes tragédies, l'esprit ne perd jamais ses droits en France et les Français ne se privent pas de se payer la tête des Allemands en faisant circuler à leur nez des tracts où ces derniers sont ridiculisés sans rien y comprendre.

Comme on le sait, les Français entre autres appellent communément les Allemands "doryphores", animal extrêmement nuisible, disent-ils. Il est de taille variable, de la couleur des moisissures. Toutefois, dans leurs conversations et dans les tracts, les Français ne se gênent pas pour s'étendre davantage sur les autres variétés de doryphores.

Voici comment un tract en décrie les espèces:—

- 1.—Le doryphore brun jaunâtre qui a un anneau rouge orné d'un bizarre dessin représentant vaguement la forme d'une croix à la patte gauche.
 - 2.—Le doryphore bleu sombre dont la silhouette rappelle assez celle du classique portier d'hôtel.
 - 3.—Le doryphore bleu qui a des ailes.
 - 4.—Le doryphore qui est uniformément gris (femelle).
- Les doryphores sont armés d'un dard couramment appelé baïonnette. Le doryphore est omnivore. Il s'attaque:—
- 1.—Aux lainages, fourrures, bas de soie, etc, comme les mites.
 - 2.—Aux pommes de terre, comme ses confrères de race inférieure.
 - 3.—Aux vignes comme le phylloxera.
 - 4.—Aux êtres humains, comme les poux.
- Comme il est extrêmement vorace, quand il a passé par un endroit, inutile de le suivre, il ne reste plus rien.
- Le doryphore est hydrophobe. L'eau salée, par exemple, lui procure un insurmontable malaise (particulièrement celle de la Manche). La seule variété d'eau dont il s'accroche assez volontiers est l'eau de Vichy. Le seul moyen efficace découvert jusqu'à présent pour la destruction du doryphore est un insecticide très puissant appelé "Royal Air Force".
- En effet, après quelques vapo-

Consécration de la ville de Lyon à Notre Dame

Le 24 août, le cardinal Gerlier avait donné la nouvelle du haut de la chaire, pendant la cérémonie qu'il présidait dans la basilique en union avec le pèlerinage national de la France à Lourdes. Aucun des pèlerins n'oublia la frémissement de la foule à la pensée de voir la chaîne de nos grands chrétiens et françaises renouées, suivant le mot d'ordre du maréchal Pétain, plus de deux siècles en arrière, avant que la coalition des philosophes, de la Franc-Maçonnerie et de l'Angleterre d'où sortit la Révolution de 1789, ait amené notre malheureux pays à se renier lui-même. Ce qui n'avait été possible ni sous le roi issu de la Révolution, Louis-Philippe, qui, par une note officielle publiée au Moniteur le 11 août 1831, avait renié le voeu de Louis XIII, ni sous la deuxième République, en 1848, l'est devenu sous le chef de l'Etat que la Providence nous a donné pour ramener la France aux sources de sa vie.

Le 8 septembre 1941, les cloches de Fourvière ont sonné le glas de cette neutralité dont le Maréchal ne veut plus car suivant sa propre expression, "la vie n'est pas neutre". On comprendra mieux l'importance de l'acte qui s'est accompli, à se remémorer brièvement l'histoire du voeu des Echevins en 1643. (La peste ravageait alors Lyon. Quelques années plus tôt en 1638, Louis XIII avait consacré la France à la sainte Vierge. Inspiré par ce geste, les échevins de Lyon résolurent de consacrer leur ville à Marie et de renouveler cette consécration chaque année en la fête de sa nativité, le 8 septembre. La Vierge agréa leur hommage et la peste disparut pour toujours de Lyon).

Ce sera la gloire de M. Georges Villiers, maire de Lyon, et ses adjoints, d'avoir repris en 1941 le voeu de 1643. Ils ne s'aventurent pas sur un terrain qui n'est point le leur. Ils relèvent un engagement perpétuel de leurs prédécesseurs, car la bonne foi et l'honneur sont la marque de l'ordre nouveau. Comme le voeu de Louis XIII, le voeu des échevins est un acte de l'autorité civile, non de l'autorité religieuse. Pas plus que le prévôt des marchands et les consuls dont ils sont les héritiers, le maire de Lyon et ses adjoints ne font un acte clérical. Mais ils rendent à la ville son âme. Puisent-ils rompre à jamais, par leur ferme exemple donné à toute la France sans ostentation mais sans respect humain, avec la simplicité du devoir accompli, la chaîne des sophismes impies et des faux dogmes sous le poids desquels la Révolution de 1789 retenait captifs les Corps constitués de l'Etat pour leur interdire, au nom de la foi laïque, toute acte de foi chrétienne!

La peste dont la Vierge Immaculée va nous guérir est plus grave encore qu'en 1643; c'est la peste qui tue les âmes et les nations, la "peste du laïcisme", comme disait Pie XI.

Antoine Lestra ("La Croix")

Brûlures, coupures et blessures sont souvent funestes

"Il survient plus d'accidents dans nos demeures que sur les places publiques et dans nos cuisines que sur nos grandes routes; il ne se passe pas vingt-quatre heures sans que les journaux ne nous rapportent qu'un enfant a été ébouillanté ou qu'une mère de famille s'est brisée une jambe en tombant." observait l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, en remettant aux membres de la tribune des journalistes une communication touchant les mesures de prudence que l'on oublie trop fréquemment au cours de la vie quotidienne.

Dans cet article, les hygiénistes du département mettent la population en garde contre quatre dangers qui reviennent chaque jour, les coupures et blessures légères qui peuvent s'infecter; les brûlures et les poisons. Ni les allumettes, ni le pétrole, ni les insecticides, ni les polis ne doivent être laissés à la portée des enfants. On ne doit pas non plus placer les poudres à base de poison auprès du sucre, du sel, du poivre de la farine ou de la poudre à pâte, de crainte qu'une distraction ne vienne opérer un mélange funeste.

N'oubliez pas, disent les hygiénistes du département de la santé et du bien-être social, le vieux proverbe qui dit qu'il ne faut pas jeter d'huile sur le feu; quand il s'agit de précaution ce

risations pratiquées sur le nid, il ne reste plus trace de ces ignobles bestioles.

Le doryphore vit en colonies très nombreuses, dans presque tous les pays d'Europe. Toutefois, il ne peut s'acclimater en Angleterre, c'est pourquoi la race en est presque totalement inconnue en ce pays.

Il existe une variété de race tout à fait inférieure et dégénérée qui ne vit que dans le midi, et qui est appelée vulgairement "maecaronis"; comme le crabe, ce doryphore ne marche qu'à reculons et avec une grande vitesse. Cette race est toutefois en voie de disparition.

Le cri du doryphore est très mélodieux. Il s'apparente au cri de la grenouille (sans vouloir faire affront à ces braves bêtes). Conclusion; il faut à tout prix exterminer la race du doryphore.



La gaieté règne dans les réunions d'amis ou de parents quand il y a du bon Vin St-Georges. Dégustez le riche type Porto ou le type Sherry et vous saurez pourquoi la maison Bright cultivait ses propres raisins, célèbres pour leur qualité. Les Vins St-Georges sont moelleux et savoureux parce qu'ils sont bien vieillies. Une réserve de 4 1/2 millions de gallons permet un cuveage prolongé, indispensable à la production d'un bon vin. Servez ces vins populaires que tous apprécient.

Type Porto ou Type Sherry
Cruche d'un Gallon
160 oz. 2.05
Bout. de 20 oz. Bout. de 40 oz.
45 .70
Achetés des Carthés d'Espagne de Guerre

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET, P. Q.

Lisez et Faites Lire
LE NICOLETAIN
ENCOURAGEZ NOS
ANNONCEURS

Casier postal 233
J. - Arthur Désilets
B.A., L.L.B.
Notaire
Rue Plessis, Nicolet, P. Q.

RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1903
Expert-Comptable licencié et agré
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et
Financières
425, avenue Viger, Montréal.

CONSTRUCTEUR
Pour vos réparations de bâtisses, vos constructions nouvelles, adressez-vous toujours à:
Eugène Marchand
Entrepreneur - Constructeur
NICOLET, P. Q.

Rue Panet Tél. Local
Dr H. Chatillon
DENTISTE
B. A. L.C.D. D.C.D.
En face de l'hôtel de ville
NICOLET, P. Q.

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

J.-A. Simard
NOTAIRE
ST-WENCESLAS,
Co. Nicolet.
Prête Hypothécaires
Assurances, Feu, Accidents et
Automobiles, Formation de
Sociétés, Successions.

David Deshaies
A.D.B.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 C.P. 118

TEL: 1556-J Satisfaction
Service Prompt
Napol. Provencher
Contracteur-Plombier
Licencié
Installation de chauffage à
eau chaude et à vapeur
74, Notre-Dame, Nicolet, Qué.

TELEPHONE 31
DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY.
Ex-Étudiant de l'Université de Paris
SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.
Chirurgien à l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet

Avec les compliments de
ARTHUR MARTIN
Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

Bonnes habitudes à contracter

Parfois, on dirait qu'il y a des gens qui fond de leur pis quand ils sont au volant. Par égoïsme, ils tiendront le beau milieu de la chaussée, refuseront de céder le passage aux autres, se faufiletront entre les voitures, ou couperont une fille de circulation en effectuant un virage.

Le chauffeur courtois est le meilleur chauffeur, et il arrive généralement aussi vite à destination. Il montre invariablement son habileté par les bonnes habitudes qu'il a contractées dans la conduite de la voiture.

Il se range toujours à sa place à une bonne distance de l'endroit où il doit effectuer un vi-

GRANDE-BRETAGNE Femmes-pilotes héroïques

Londres — Lorsque fut créé le service spécial pour conduire les nouveaux aéroplanes de la manufacture aux aérodromes, on y accepta huit femmes. En six mois, ces huit femmes-pilotes rendirent à destination 1.000 nouveaux appareils sans le plus léger accident. Aujourd'hui, elles sont une cinquantaine et ont à leur actif la livraison de plus de 4.000 a-

GRANDE-BRETAGNE Femmes-pilotes héroïques

Londres — Lorsque fut créé le service spécial pour conduire les nouveaux aéroplanes de la manufacture aux aérodromes, on y accepta huit femmes. En six mois, ces huit femmes-pilotes rendirent à destination 1.000 nouveaux appareils sans le plus léger accident. Aujourd'hui, elles sont une cinquantaine et ont à leur actif la livraison de plus de 4.000 a-

CANADIEN NATIONAL Excursions
ALLER ET RETOUR DE NICOLET A
MONTREAL \$2.50
DEPART, SAMEDI, 13 DEC., par tous les trains.
RETOUR jusqu'au LUNDI 15 DEC., par tous les trains.
NOTE: plus taxe fédérale

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits.
Pour renseignements, consultez: M. Charron, agent du C. N. R.